

Compte rendu du CSA ministériel du 17 janvier 2025

La ministre Borne a introduit le CSA en effectuant certaines annonces qui avaient déjà fuité par voie de presse notamment l'annulation des 4 000 suppressions de postes d'enseignants. Elle s'en félicite d'autant plus qu'il y a des contraintes budgétaires (!). La situation démographique avec la baisse du nombre d'élèves va permettre d'élever le niveau ... Les chiffres de la rentrée 2025 ont été présentés :

- La suppression de 470 postes dans le premier degré.

[Commentaire FO : La situation dans les écoles explose ! Il faut des postes pour les remplaçants en nombre insuffisant (seuls 80 % des absences sont remplacés). Il faut des postes pour baisser les effectifs dans les classes dont plus d'un quart sont à plus de 25 élèves. Il faut des postes spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoin particulier ; et au lieu de cela, la ministre poursuit l'acte 2 de l'Ecole inclusive, le démantèlement des établissements sociaux et médico-sociaux. Ce sont des centaines de fermetures de classes qui se profilent. Inacceptable !]

- La création de seulement 324 postes dans le 2nd degré et 170 postes de CPE, quand 542 postes sont déjà fléchés pour poursuivre en 4ème et 3ème le « Choc des savoirs ».

[Commentaire FO : Cette réforme est massivement rejetée par les personnels et les parents. Elle se mettrait en place collège par collège, dans un cadre totalement territorialisé... Impossible donc de réduire le nombre d'élèves par classe avec des classes à plus de 30 voire plus de 35 en lycée !]

- Aucune création de postes pour les personnels administratifs, infirmiers, médicaux, sociaux, et d'encadrement

[Commentaire FO : Inacceptable alors que ces personnels sont en nombre notoirement insuffisant !]

La ministre Borne annonce aussi la création de 2 000 postes d'AESH, qui étaient déjà prévues par le gouvernement Barnier.

[Commentaire FO : Mais comme les gouvernements successifs refusent toujours de leur accorder un statut, avec un vrai salaire, le ministère ne parviendra pas à les recruter. Déjà, de son propre aveu, tous les postes ne sont pas pourvus.]

Les groupes de besoins du « choc des savoirs » sont maintenus en 6^{ème} et 5^{ème}.

En 4^{ème} et 3^{ème}, 542 postes seront utilisés pour poursuivre cette dynamique pour construire des dispositifs d'approfondissement. Cela se fera établissement par établissement. Je laisserai une grande latitude pour décider localement.

Le brevet des collèges ne sera pas obligatoire pour passer en seconde mais son niveau d'exigence sera renforcé avec notamment la suppression de la pondération académique.

Je renforcerai les dispositifs devoirs faits et les stages de réussite.

Je veux évaluer les politiques éducatives. Les classes de prépa seconde seront maintenues pour effectuer une évaluation approfondie de ses effets.

Il faut réfléchir ensemble à de nouveaux dispositifs de soutien.

Concernant le handicap, nous faisons des efforts considérables. Il faut repenser notre modèle pour une Ecole plus inclusive. Je vais renforcer le déploiement des PAS. Les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux apporteront leur expertise. Il y aura plus d'ULIS.

Concernant les autres réformes, je me place dans la continuité de mes prédécesseurs.

Le plan de tranquillité scolaire prévoit la création de 170 CPE et 600 AED.

Il faut travailler l'entrée en fonction et les parcours de formation. J'ouvrirai donc une concertation sur les concours pour une entrée en vigueur à la rentrée 2026.

Je retravaillerai également les parcours de carrière.

Les organisations syndicales effectuent leurs déclarations. Une déclaration intersyndicale FSU FO CGT SUD demande l'arrêt des sanctions à l'encontre de 2 militants syndicaux CGT de la Loire.

Déclaration FO :

François Bayrou a annoncé dans son discours de politique générale la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par le président Macron, minoritaire et massivement rejetée.

Il a annoncé qu'il chargerait les organisations syndicales de se réunir en « conclave » pendant 3 mois pour trouver « un accord d'équilibre » sur le financement des retraites à partir d'un état des lieux produit prochainement par la Cour des comptes. Vous dites madame la ministre dans Le Parisien que les organisations syndicales ont évolué et qu'il y a un consensus pour dire qu'il y a un problème de financement des retraites. C'est faux, il n'y a aucun consensus. Pour la confédération FO, Il y a un problème d'emploi, de salaires, et de pillage du salaire différé par les exonérations de cotisations sociales (75 Mds d'euros/an).

Les salariés n'ont rien à gagner dans cette farce de « conclave », ou plutôt ils ont tout à y perdre : il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron-Borne qu'elles ont combattue pendant des mois aux côtés de la majorité des Français et qui a été imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique néfaste (réforme par points comme celle rejetée en 2020, ou par capitalisation).

Enchaîner les syndicats à la politique anti-sociale de ce gouvernement minoritaire, c'est NON pour la FNEC FP-FO ! C'est également Non au « conclave » de M. Bayrou ! L'heure est bien toujours au contraire de continuer à combattre pour l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites !

Mais M. Bayrou cherche également à nous enfumer sur l'Ecole, sa « priorité ». Pour justifier les suppressions de postes, il explique : « on n'arrive pas à recruter » ! De qui se moque-t-il ? N'est-ce pas largement dû au gel du point d'indice décidé par le président Macron malgré l'inflation galopante et aux contre-réformes successives ? Il annonce la création de 2000 postes d'AESH, mesure déjà prévue par le gouvernement Barnier, ... AESH qu'il ne parviendra pas à recruter car elles sont sans statut et sous-payées. Il déclare renoncer aux 4.000 suppressions de postes programmées par le gouvernement Barnier mais les arrêtés du 27 novembre 2024 n'ont pas été modifiés. Comment ça se décline ? Va-t-il réinjecter les postes retirés au concours par rapport à la session 2024 : 336 à l'agrégation, 312 au CAPES, 62 au CAPET, 124 au CAPLP ? Qu'en est-il de la carte de l'Education prioritaire alors que de nombreuses écoles, collèges et lycées demandent à y rentrer ?

Nous alertons également concernant le déroulement des opérations de préparation de la rentrée 2025 et demandons dans toutes les académies un délai de trois semaines ouvrées minimum entre la

transmission des moyens et la remontée des répartitions. Les vacances scolaires n'ont en aucun cas vocation à compenser le retard de transmission des dotations horaires 2025. Les personnels de direction comme tous les salariés ont droit à bénéficier du temps de repos que constituent les congés.

La FNEC FP-FO revendique l'arrêt de mesures rejetées par les personnels et qui continuent à s'appliquer : Parcoursup, « choc des savoirs » (la logique territoriale proposée ne peut nous convenir), réforme de la voie professionnelle, acte 2 de l'École inclusive (24 000 élèves notifiés au moins n'ont pas de places en Etablissement social et médico-social (ESMS) que le gouvernement entend externaliser et démanteler ; les personnels des ESMS n'ont pas vocation à « soutenir les enseignants » mais à prendre en charge les élèves. Cela implique des créations de postes, de classes dans ces structures largement sous-dotés compte tenu des besoins ...

Concernant les jours de carence, confirmez-vous l'abandon des deux jours supplémentaires ? La FNEC FP-FO revendique l'abandon de tous les jours de carence. Qu'en est-il du versement de seulement 90% du salaire en cas d'arrêt maladie ? Il est également question d'une deuxième journée de solidarité ou de la réduction des vacances d'été en 2026. Qu'en est-il ?

La FNEC FP-FO n'acceptera aucun recul ! Aucune offensive contre les droits des salariés, contre les services publics, alors que ce gouvernement, qui s'apprête à faire voter un budget d'austérité pire que celui de M. Barnier (50 milliards d'euros de coupes), maintient les aides publiques ou les exonérations de cotisations sociales qui permettent aux grands patrons et aux actionnaires de continuer à se « rincer ».

Et le premier ministre prétend plaider pour la « stabilité » ? Avec cette politique ? A la ruine de l'École et de l'hôpital ? Aux décès en série dans les services d'urgences ? La stabilité ? Avec les milliards pour la course à la guerre ? Avec le soutien au génocide en cours à Gaza ? Celle qui a conduit à la catastrophe en cours à Mayotte ?

Concernant Mayotte, il aura fallu un deuxième cyclone et de nouveaux dégâts pour que la décision soit prise de reporter la rentrée. Les personnels sont excédés. Nous demandons la satisfaction des revendications des personnels de Mayotte : hausse du taux d'indexation des salaires pour compenser le coût de la vie, 2000 € pour tous, quel que soit l'indice, tout de suite, instauration de l'ASA dans l'ensemble du département, extension de la reconnaissance REP+ à toutes les écoles et tous les établissements du département...

La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications et proposera aux personnels de préparer le rapport de force pour obtenir satisfaction :

- Abrogation de la réforme des retraites ! Non à la retraite par points ! Non au « conclave » de M. Bayrou !
- Augmentation des salaires et du point d'indice : + 10% tout de suite !
- Abandon définitif des 3 jours de carence et du passage à 90% !
- Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École publique !
- Annulation de toutes les suppressions de postes et créations de tous les postes nécessaires !
- Arrêt de la marche à la guerre partout dans le monde, arrêt du génocide du peuple palestinien !

Réponse de Mme Borne aux déclarations :

Je porte toute mon attention sur Mayotte. La rentrée s'effectuera en toute sécurité. On échangera lundi sur l'attractivité des postes à Mayotte.

Je confirme l'abandon des 2 jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires qui était une mesure attendue.

Je veux une continuité dans les réformes engagées en particulier sur le « choc des savoirs ». Des dispositifs se sont mis en place dans les collèges. Il y a des organisations très différentes, des groupes mixtes, non mixtes... Il y a des choix qui interpellent. Je ne veux pas tout détricoter, il faut de la stabilité, nous allons évaluer la situation et on retiendra ce qui fonctionne.

Il faut élever le niveau des élèves mais il y a des difficultés à faire face à des situations hétérogènes. Pour des élèves en situation de handicap, la réponse AESH n'est pas toujours suffisante. Il y a parfois aussi des difficultés avec les élèves allophones aux parcours scolaires limités. C'est aussi lié à l'évolution de la société. Il faut accompagner les élèves en difficulté et permettre à ceux qui ont un bon niveau de progresser.

Concernant les personnels administratifs, il y a des besoins humains. Nous allons poursuivre le plan de requalification de 2021 et faire converger les niveaux de rémunération.

Concernant la santé scolaire, il y a une part importante des médecins scolaires qui ne sont pas pourvus. On y travaille... Il y a eu une première démarche de revalorisation des personnels infirmiers. Les assises n'ont pas pu se tenir en décembre mais nous allons recalculer ce sujet.

Je veux développer les lycées professionnels car je crois en l'égalité des chances.

La ministre s'en va.

Le document indiquant la répartition des moyens nous est remis.

Les questions de la déclaration liminaire FO restées sans réponse sont reposées :

Concours : il n'est pas prévu à ce stade de rajouter de postes aux concours du second degré.

Carte de l'Education prioritaire : pas de réponse.

La FNEC FP-FO quitte le CSA ministériel.